

LE COACHING

Le coaching individuel

En accompagnement individuel, le coaching s'adresse à tous les salariés (cadre ou non) ; il permet de se mettre dans une dynamique de réussite et de prise en conscience de ses atouts.

Le coaching permet de se connaître, de développer son potentiel, de faire face à de nouvelles responsabilités et d'améliorer son mode de communication.

Le coaching d'équipe.

En accompagnement d'équipe, le coaching permet de valoriser les compétences et le potentiel de chacun pour réussir dans une nouvelle organisation. Il permet de fédérer une équipe et partager une vision commune autour d'un projet pour atteindre les objectifs.

Public : Tout salarié exerçant ou non des fonctions d'encadrement dans l'entreprise.

Objectifs :

Accompagner :

- la prise de fonction
- la confrontation au changement
- la gestion d'une situation conflictuelle
- la fonction managériale

Permettre à la personne de développer :

- son potentiel
- ses modes de communication

Méthodologie

ETAPE 1. Diagnostic :

Analyse de la demande du collaborateur et de celle de l'entreprise. Définition des objectifs visés, établissement d'un contrat tripartite entre l'entreprise, le collaborateur et un coach du CIBC

ETAPE 2. Accompagnement :

Analyse des points forts et des axes à développer, exploration des représentations, élaboration des stratégies de changement. Mise en œuvre, expérimentation situation, analyse des évolutions.

ETAPE 3. Bilan de la démarche :

Appropriation des mécanismes ayant permis le changement. Analyse du parcours réalisé.

Modalités

Entretiens individuels d'une durée d'environ 1H30 réalisés dans le respect des règles de confidentialité et de déontologie propres au coaching.

Contact 01.47.75.97.30